

 ETAT DE FRIBOURG STAAT FREIBURG	DOCUMENT DE REFERENCE Portage Entérobactéries Productrices Carbapénémases (EPC) ou Carbapenem Resistant Enterobacterae (CRE) – EMS et institutions spécialisée pour adultes	Code : REF-172_F Fichier : F:\QUALITE - SMC\Processus de prestations\Surveillance du système sanitaire\HPCI Version : 5 du 17.09.2026
--	---	--

Informations générales	
Informations générales sur l'agent infectieux	• CRE ou EPC sont des entérobactéries résistantes aux carbapénémases = bactérie résistante aux antibiotiques de la classe des carbapénèmes • Elles peuvent être à l'origine d'infection du sang, de l'urine et des plaies opératoires. • Elles sont contenues dans le tube digestif et se propagent via les selles.
Mode de transmission	• Par contact direct, exemple : de personne à personnes, via les mains • Par contact indirect lorsque l'on touche l'environnement ou le matériel contaminé
Durée de la colonisation	Variable, de plusieurs mois à plusieurs années
Mesures Additionnelles (MA) à mettre en place sur avis médical	AUCUNE, seule les Précautions Standard suffisent en l'absence d'infection au CRE ou EPC 10 PRÉCAUTIONS STANDARD 

Prise en charge du résident.e	
Mesures spécifiques	• Sur avis médical, réaliser un dépistage par frottis rectal à J0, J7 et J14 dès réception des 3 tests négatifs, les mesures pour la-le résident.e porteur sont levées • Lors d'enquête d'entourage, si annonce qu'un.e résident.e est cas contact et que le contact remonte de ≥ 3 mois, les précautions standard suffisent • En cas de transfert, indiquer sur le dossier si la-le résident.e est porteur de CRE
Chambre	• Lors de portage au CRE ou EPC avec diarrhées, à l'admission : chambre individuelle. • Lors de portage au CRE ou EPC avec diarrhées, en cours de séjours en chambre double : si possible déplacer la-le voisin.e de chambre, en chambre individuelle le temps de recevoir les résultats de laboratoire ou instaurer un isolement géographique avec non-partage des WC • Cohortage possible (placer plusieurs résident-e-s ayant le même agent infectieux dans la même chambre).

Nom et emplacement du fichier	Page	Date
Document de référence Portage entérobactéries productrices de carbapénémases (EPC) ou carbapenem resistant entérobacterae (CRE)/site internet HPCI Fribourg	1 / 5	17.09.2026

Sanitaire	Lors de portage au CRE ou EPC avec diarrhées et en l'absence de WC dans la chambre individuelle mettre à disposition de la-le résident.e porteur une chaise percée dédiée.
Circulation	Lors de portage au CRE ou EPC avec diarrhées et incontinence fécale : • La-le résident.e reste en chambre jusqu'au retour des selles normales • Ne participe pas aux animations et au repas en salle à manger • Limiter les déplacements aux besoins vitaux Lors de portage au CRE ou EPC sans diarrhées ou sans incontinence fécale : • La-le résident.e porteur circule librement, participe aux animations en collectivité et au repas en salle à manger Lors de portage au CRE ou EPC sur plaie : • La-le résident.e porteur circule librement, participe aux animations en collectivité et au repas en salle à manger si la plaie est hermétiquement couverte par un pansement
Equipement de Protection Individuel (EPI) pour le personnel	<u>En cas de portage au CRE ou EPC :</u> • Respect des Précautions Standard (PS) (désinfection des mains avec de la solution hydroalcoolique, port de gants seulement si risque de contact avec des liquides biologiques, les muqueuses ou lésion de la peau et surblouse seulement si risque de projection à des liquides biologiques ...)
Matériel de soins	• Désinfection du matériel de soins à usage multiple après chaque utilisation • Privilégier le matériel à usage unique
Evacuation du linge et vêtements	Filière habituelle, selon les Précautions Standard, soit : • Sacs à linge usuels dans le vidoir, double emballage si souillé avec des liquides biologiques • Ne pas rincer le linge et/ou habit souillé à cause des risques de projection
Evacuation de la vaisselle	Aucune procédure particulière, suivre la filière habituelle (pas de vaisselle jetable)
Elimination des déchets	Filière habituelle, selon les Précautions Standard
Voisin.e de chambre	• Si possible placer le voisin de chambre, en chambre individuelle ou en isolement géographique avec non-partage des WC. Ne pas déplacer la-le résident.e porteur • Sur avis médicale, réaliser dépistage par frottis rectal à J0, J7 et J14 dès réception des 3 tests négatifs, la-le voisin.e de chambre peut retourner en chambre collective
Visites	• Autorisée • Ne pas s'asseoir sur le lit • Ne pas utiliser les WC en chambre • Désinfection des mains en entrant et en sortant de la chambre

Nom et emplacement du fichier	Page	Date
Document de référence Portage entérobactéries productrices de carbapénémases (EPC) ou carbapenem resistant enterobactriae (CRE)/site internet HPCI Fribourg	2 / 5	17.09.2026

Nettoyage/Désinfection	
Matériel de soins	Nettoyage/Désinfection du matériel de soins entre chaque résident.e avec le détergent-désinfectant habituel
Linge et vêtements	Selon les Précautions Standard : • Nettoyage de la literie et du linge de bain à la machine à 60°C • Nettoyage des vêtements du résident.e à minimum 40°C • Changer le linge de lit et le linge de bain dès souillures et selon les règles institutionnelles
Environnement	Planification du nettoyage de la chambre en dernier. • Nettoyage/Désinfection de l'environnement direct du résident.e (table de nuit, moyens auxiliaires, téléphone, sonnette, accoudoirs, télécommande ...), des sanitaires et le sol avec le détergent-désinfectant habituel A la levée des Mesures (= 3 frottis rectaux négatifs) ou au départ du résident.e : • Changement du rideau de séparation même si la-le résident.e reste dans la même chambre • Changement des linges de lit et des linges de bain à la levée de l'isolement • Nettoyage/Désinfection de l'environnement direct du résident.e, des sanitaires et le sol avec le détergent-désinfectant habituel

Déclaration obligatoire	
Médecin cantonal	Oui, dans un délai d'une semaine après réception du résultat positif via le formulaire de E/Entérobactéries productrices de carbapénémases (EPC)/Déclaration de résultats d'analyses cliniques Carbapénémases/OFSP À l'adresse e-mail : maltrans@secu.fr.ch

Références	- Document adapté des recommandations de l'OFSP ("Entérobactéries productrices de carbapénémases (EPC) : résistance aux antibiotiques à déclaration obligatoire, tableau clinique et transmission") - Document adapté selon les recommandations nationales de Swissnoso "Prevention and control of MDRO in the non-outbreak setting" (Version 1.0, octobre 2021, 1MB) - Selon Guide pratique 2024 de prévention et de traitement des infections en établissement médico-social
------------	--

Nom et emplacement du fichier	Page	Date
Document de référence Portage entérobactéries productrices de carbapénémases (EPC) ou carbapenem resistant enterobactriae (CRE)/site internet HPCI Fribourg	3 / 5	17.09.2026

A plastifier et à coller sur la porte d'entrée de la chambre

Nom et emplacement du fichier	Page	Date
<i>Document de référence Portage entérobactéries productrices de carbapénémases (EPC) ou carbapenem resistant enterobactriae (CRE)/site internet HPCI Fribourg</i>	4 / 5	17.09.2026

RESUME DES MESURES SPECIFIQUES

Précautions Standard UNIQUEMENT

10 PRÉCAUTIONS STANDARD



1 HYGIÈNE DES MAINS

Désinfection hydro-alcoolique des mains avant et après tout geste de soins.
Lavage des mains au savon doux pour les mains visiblement souillées.



3 MASQUE ET LUNETTES / VISIÈRE

Si risque de projections de liquides biologiques.
Lors de symptômes respiratoires (toux, rhinites etc.)



5 DISPOSITIFS MÉDICAUX ET MATÉRIEL

Privilégier le matériel à usage unique. Le matériel à usage multiple doit être retraité après chaque utilisation et en fonction du niveau de risque.



7 DÉCHETS

Utilisation des safe boxes pour les piquants/coupants/tranchants. Eliminer les autres déchets en respectant les différentes filières d'élimination (excepté en ambulatoire et EMS, à jeter aux déchets urbains).



9 PROTECTION DU PERSONNEL

Vaccination hépatite B, couverture vaccinale conforme aux recommandations de l'OFSP. Procédure lors d'un accident avec exposition au sang (AES).



2 GANTS

Si risque de contact avec du sang, des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée
1 paire pour 1 soin pour 1 patient.
Soin ou patient différent = changement de gants



4 SURBLOUSE ET/OU TABLIER

Si risque de projections de liquides biologiques.
Usage unique par patient.



6 LINGE

Planifier, séparer et respecter le circuit du linge sale et propre.
Se désinfecter les mains avant de manipuler du linge propre et après avoir manipulé le linge sale.



8 ENVIRONNEMENT

Entretien des locaux selon leur classification en utilisant des produits détergents/désinfectants. Porter des gants et se désinfecter les mains au retrait.



10 PROTECTION DES PATIENTS

Isoler les patients avec des signes d'infection dans les lieux d'accueil. Port de masque par le soignant et le patient si symptômes respiratoires.